

Une introduction pour la comptabilité française

Sydnee Nowlen

Carroll College

1. Introduction

Les pratiques de la comptabilité diffèrent entre la France et les États-Unis. Les rapports financiers ont une forme similaire sur la surface, mais quand on investigue plus profondément, on réalise rapidement que leurs contenus sont très différents. Aussi, les lois et les régulations en France demandent les pratiques distinctes de celles aux États-Unis. Toutefois, les deux deviennent plus similaires avec l'influence de l'IFRS qui crée les lois comptables pour le monde. Beaucoup de changement se présentait pendant le 21^{ème} siècle en France et dans le monde, spécifiquement avec une surveillance forte et la technologie. La pratique n'est pas parfaite, mais le système de changement encourage une améliorée pratique dans le futur.

2. Rapports Financiers

Beaucoup de différences aux rapports financiers existent entre la France et les États-Unis. Les français créent moins des règles spécifiques et plus des principes par rapport aux États-Unis.¹ Aussi, les états financiers servent les prêteurs à la place des actionnaires.² Sur les états financiers, les françaises dévoilent seulement un peu des notes.³ À cet accord, les utilisateurs ne peuvent pas trouver facilement les erreurs temporelles pour la reconnaissance des recettes. Pour le format des états financiers, les débits et les crédits sont rapportés dans les colonnes adjacentes⁴ comme aux États-Unis. Dans les colonnes, les recettes et les dépenses se groupent par leur nature à place de leur fonction.⁵ Les totaux incluent le compte d'exploitation générale et le compte de pertes et profits.⁶ Beaucoup d'hommes d'affaires en France lisent leur information financière par

¹ Loréa Bañada-Hirèche and Ghislaine Garmilis, "Accounting Professionals' Ethical Judgment and the Institutional Disciplinary Context: A French-US Comparison," *Journal of Business Ethics* 139, no. 4 (2016), 655.

² M. Barrett and Jean-Louis Roy, "Financial Reporting Practices in France," *Financial Analysts' Journal* 32, no. 1 (1976), 39.

³ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 48.

⁴ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 46.

⁵ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 48.

⁶ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 46.

remettre à plus tard leurs comptes d'exploitation générale avant les impôts.⁷ Pour cette raison, le bénéfice par action en France ne peut pas comparer à l'EPS aux États-Unis. C'est très haute avant on lisse.⁸

Beaucoup de détails spécifiques diffèrent aussi entre la France et les États-Unis. La forme la plus fréquente de dépréciation est l'amortissement dégressif parce que les sociétés veulent prendre la vie active très courte comme possible.⁹ Pour les stocks, les français utilisent principalement les moyennes pondérées. Aussi, ils rapportent leurs actifs à coût historique comme les États-Unis. Concernant les comptes clients, les français font les grandes estimations pour les comptes incertains.¹⁰ Ceci souligne le danger quand une société ne révèle pas beaucoup des déclarations. Aussi, les français utilisent les réserves contractuelles pour des investissements étrangers, hausse des prix, fluctuation des cours, et réserves des plus-values à long terme dans les sociétés en France.¹¹ Un compte pour les impôts différé n'existe pas en France. Finalement, les français peuvent profiter des avantages fiscaux jusque montrer une perte.¹² Toutes les différences créent les états financiers très apparents quand on observe les deux côtes à côtes.

3. Les Lois et Les Régulations

Les lois et les régulations en France et aux États-Unis convergent plus récemment. Parce que le gouvernement et les créanciers utilisent principalement les états financiers en France, ils créent les lois et les règles.¹³ Cette autorité inclut la législation, les agences administratives, et le système judiciaire.¹⁴ Les pratiques comptables se supervisent seulement par le gouvernement en

⁷ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 43.

⁸ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 48.

⁹ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 42.

¹⁰ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 43.

¹¹ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 43.

¹² Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 42.

¹³ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 41.

¹⁴ Baïada-Hirèche, "Accounting Professionals' Ethical Judgment and the Institutional Disciplinary Context," 642.

France.¹⁵ Les organisations spécifiques se supervisent pour chaque groupe : Les experts-comptables sont observés par le Conseil Supérieur de l'Ordre des experts-comptables (CSOEC) qui détermine les réputations des experts-comptables.¹⁶ Les commissaires aux comptes sont observés par le Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes (CNCC). Au même temps, le Haut Conseil du Commissariat aux Comptes (H3C) et l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) surveillent le CSOEC et le CNCC. On doit reconnaître les différences entre la culture française et celle du reste du monde quand on considère les lois différentes, mais la culture n'est pas le seul facteur.¹⁷

4. Influence International

La globalisation se développait dans le 21ème siècle, donc la France est influencée par les autres pays et les autres cultures.¹⁸ Beaucoup de changement a apparu récemment, donc la France a changé ses lois. Quand les français changent leurs lois de comptabilité, le code du commerce change par décrets. Puis, l'Autorité des normes comptables (ANC) crée les règles spécifiques.¹⁹ Les manières de proposer les changements sans changer la loi existent aussi. Chaque année, l'ANC publie un provisoire d'assurance avec les nouvelles régulations et recommandations.²⁰ L'Autorité des marchés financiers (AMF) libère aussi les recommandations privées.²¹ Deux grandes lois qui modifient les lois en France ce siècle incluent CRC 99-02 et les principes d'International Financial Reporting Standards (IFRS).²² Toutefois, l'influence d'IFRS est très

¹⁵ Baïada-Hirèche, "Accounting Professionals' Ethical Judgment," 655.

¹⁶ Baïada-Hirèche, "Accounting Professionals' Ethical Judgment," 643.

¹⁷ Baïada-Hirèche, "Accounting Professionals' Ethical Judgment," 656.

¹⁸ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 48.

¹⁹ Anne Le Manh, "The Role and Current Status of IFRS in the Completion of National Accounting Rules - Evidence from France," *Accounting in Europe* 14, no. 1-2 (2017), 94.

²⁰ Le Manh, "The Role and Current Status of IFRS in the Completion of National Accounting Rules," 95.

²¹ Le Manh, "The Role and Current Status of IFRS," 98.

²² Éric Tort, "Les Pratiques Comptables Et Financières Des Sociétés Cotées : Le Cas Français," *Gestion* 31, no. 1 (2006), 21.

limitée. Après la crise financière de 2008, la France est devenue sceptique de l'IFRS.²³

Maintenant, les lois en France font référence rarement aux principes de l'IFRS, et les français suivent seulement l'IFRS pour les états financiers consolidés.²⁴

5. Changement Moderne.

“The French accounting environment used to be happy and confused. Now, it is less happy and less confused”²⁵ Dans le passé, la France ne promulguait pas les règles ou les punitions, mais aujourd'hui, les règles en France apparaissent plus strictes.²⁶ Pour examiner le changement dans les sociétés cotées en France, on peut focaliser sur la fonction de la comptabilité, les sociétés avec comptables, et la présentation des états financiers dans la France moderne.²⁷ Aujourd'hui, les français traduisent leurs états financiers en beaucoup de langues. Le plus grand changement correspond aux États-Unis parce que les états financiers se créent maintenant pour les investisseurs.²⁸ La technologie joue un grand rôle dans les sociétés aujourd'hui. Les changements technologiques dans le monde pour la gestion incluent Progiciel de Gestion Intégré (PGI).²⁹ La communication avec le reste de la société, d'autres sociétés, des personnes et banques est devenue plus vite quand les sociétés ont appliqué le PGI. Plus d'information se produit avec un PGI, mais le système fonctionne de manière plus efficace. Les états financiers créent très vite et accèdent facilement par les experts-comptables.³⁰

²³ Le Manh, "The Role and Current Status of IFRS," 95.

²⁴ Le Manh, "The Role and Current Status of IFRS," 100.

²⁵ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 49.

²⁶ Barrett, "Financial Reporting Practices in France," 49.

²⁷ Tort, "Les Pratiques Comptables Et Financières Des Sociétés Cotées," 23.

²⁸ Tort, "Les Pratiques Comptables," 29.

²⁹ Tort, "Les Pratiques Comptables," 24.

³⁰ Tort, "Les Pratiques Comptables," 25.

Bibliographie

Baïada-Hirèche, Loréa, and Ghislaine Garmilis. "Accounting Professionals' Ethical Judgment and the Institutional Disciplinary Context: A French–US Comparison." *Journal of Business Ethics* 139, no. 4 (2016): 639-59.

Barrett, M., and Roy, Jean - Louis. "Financial Reporting Practices in France." *Financial Analysts' Journal: FAJ* 32, no. 1 (1976): 39-49.

Le Manh, Anne. "The Role and Current Status of IFRS in the Completion of National Accounting Rules - Evidence from France." *Accounting in Europe* 14, no. 1-2 (2017): 94-101.

Tort, Éric. "Les Pratiques Comptables Et Financières Des Sociétés Cotées : Le Cas Français." *Gestion* 31, no. 1 (2006): 21-31.